



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : - Actions de formation ;
- Actions de formation par apprentissage.



FIIÈRE BÂTIMENT-SECOND OEUVRE

CAP CONSTRUCTEUR DE ROUTES ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

"Embellir les supports"

Objectifs

Le CAP forme à la réalisation, la maintenance ou la rénovation des réseaux hydrauliques souterrains (eau potable, eaux usées), mais aussi des canalisations de gaz ou dédiées aux réseaux dits "secs" (électrique, fibre optique...). L'élève étudie les caractéristiques des sols, des réseaux et des engins et outillage qu'ils utiliseront. Il apprend à repérer les réseaux d'eau mais aussi les conduits pour le passage des câbles électriques ou un réseau de télécommunication (dont la fibre). Les phases du chantier sont abordées : préparation des tranchées, coupe et assemblage des canalisations, puis branchements et raccordements au réseau. Les exigences réglementaires énergétiques et environnementales sont étudiées. On note que le BIM (maquette numérique et démarche collaborative de travail) est abordé dans la formation. Il exercera son métier dans le domaine des travaux publics : construction et entretien des infrastructures de transport, production de l'énergie (barrages, centrales hydrauliques...), mise à disposition des réseaux (eau potable, gaz, électricité, communications...), aménagements urbains, etc. Il pourra intervenir aussi pour d'autres structures (aéroports, plateformes pétrolières, etc.). A la rentrée 2019, le CAP constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics remplace le CAP constructeur en canalisations de travaux publics.

Qualités requises

"Une certaine résistance"

- Aimer travailler en extérieur
- Avoir une bonne résistance physique (port de charges)
- Avoir un bon esprit d'équipe
- Respecter les règles et faire preuve de prudence pour lui-même et pour les autres
- Avoir une bonne perception spatiale, une certaine habileté et un souci de finition

Durée et rythme de la Formation



Formation de 2 ans en alternance avec le rythme suivant :
28 semaines en centre de formation.

Modalités et délais d'inscription

- Pré-inscription au CFM dès les portes ouvertes
- Recherche d'entreprise
- Inscription définitive dès contrat signé avec l'entreprise
- Intégration et entrée en formation dans les délais prévus par la législation

Tarifs

- La formation est prise en charge par l'OPCO.
- L'apprenti quant à lui devra s'acquitter des frais de cantine qui s'élèvent à 5€ par repas ainsi que des frais d'hébergement si il est interne (prix de la nuitée : 10€ pour les apprentis, 16€ pour les autres apprenants CFM BTP et 20€ pour les extérieurs).

Pré-requis

- Avoir trouvé une entreprise d'accueil **avant septembre** (alternance)
- Pour un baccalauréat en 2 ans : avoir obtenu un un CAP
- Pour un baccalauréat en 3 ans : sortir du collège
- Pour un BTS : avoir obtenu un baccalauréat

*La formation est accessible aux personnes handicapées, nous contacter pour plus de précisions.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).



Programme des 2 années

Taux de réussite
en 2022

100% 

Domaine Professionnel

- Pratique
- Technologie
- PSE
- Dessin
- Lecture de plan

Domaine Général

- Français
- Mathématiques
- Sciences
- Histoire/Géographie
- Arts appliqués
- EPS

Modalités d'évaluation

- Evaluation ponctuelle



Les + du CFM BTP

- Le CFM dispose de la place et des matériaux nécessaires au bon déroulement de votre formation.
- Au CFM BTP, vous bénéficierez de l'expérience, de l'accompagnement et du savoir unique de formateurs professionnels du BTP.
- Le CFM dispose de nombreux partenariats avec des entreprises et vous accompagnera dans votre recherche d'alternance.
- En 2022, le CFM BTP a ouvert une Section Sport-Études et Métiers.

Formations proposées par le CFM BTP

- CAP**
 - CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments
 - CAP Maçon / Maçon et Construction en Béton Armé du Bâtiment
 - CAP Peintre Applicateur de Revêtements
 - CAP Constructeur de Routes et Aménagements Urbains
 - CAP Constructeur de Réseaux et de Canalisation de Travaux Publics
 - CAP Étanchéité
- BAC PRO**
 - Bac Pro Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros-Cœuvre
 - Bac Pro Travaux Publics
- BP**
 - BP Maçon
 - BP Peinture Revêtements
 - BP Etancheur
- BTS**
 - BTS Travaux Publics
 - BTS Enveloppe des Bâtiments
 - BTS Bâtiment
- TITRE PRO**
 - Titre Professionnel Chef de Chantier Gros-Cœuvre
 - Titre Professionnel Chef d'Équipe Gros-Cœuvre
 - Titre Professionnel Assistant Chef de Chantier Gros-Cœuvre
 - Titre Professionnel Peintre Façadier
 - Titre Professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments
 - Titre Professionnel Canalisateur
 - Titre Professionnel Maçon
 - Titre Professionnel Maçon Voiries et Réseaux de Distribution
 - Titre Professionnel Étancheur Bardeur
 - Titre Professionnel Peintre en Bâtiment
 - Titre Professionnel Couvreur-Zingueur





 * CPOA ORGANISME GESTIONNAIRE *
Association loi 1901 à but non lucratif


POUR NOUS TROUVER :

 13, rue Denis papin - Z.A. Trappes Elancourt B.P. 95 -
78195 TRAPPES CEDEX

POUR NOUS CONTACTER :

 secretariat@cfmbtp-sqy.com
 Tél. : 01 30 16 12 28 - Fax : 01 30 62 95 82

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR :

 <https://www.cfmbtp.com>

